



RÉFÉRENCES

- FORMACODE : 21060
- CPF : 2161



LIEU : Locaux du CFPPA, terrain pédagogique, visites de producteurs, distillerie



DURÉE & RYTHME :

70 heures sur 2 semaines
Du lundi au vendredi
8h30-12h00 13h30-17h00
(horaires indicatifs).



PUBLICS CONCERNÉS :

- Stagiaires BPREA
- Salariés-ées
- Particuliers



Groupe de 20 stagiaires
maximum



PREREQUIS : avoir de plus de 18 ans



de satisfaction (2026)



de réussite à l'examen :
20 candidats présentés sur 22
participants (2026)



taux de recommandation
(2026)

Date MAJ : 15/09/2026

UCARE Transformer la production de plantes aromatiques, à parfum et médicinales :

“ Distillation - Séchage ”



Formation diplômante en présentiel - UCARE DU BPREA

Deux sessions :

du 18 au 29 janvier 2027

du 8 au 19 février 2027

OBJECTIFS

Choisir l'organisation et le matériel nécessaire à la distillation et au séchage de PPAM.
Mettre en œuvre la distillation et le séchage de PPAM dans le cadre réglementaire en vigueur.

Compétences visées :

- Organiser un atelier de transformation de plantes aromatiques et médicinales, au regard de ses besoins.
- Mettre en œuvre les transformations des plantes en respectant la réglementation.

CONTENU DE LA FORMATION

Séchage des PPAM - 21 heures

- principes et étapes
- conception et dimensionnement de séchoirs solaires et a déshumidification.
- conduite et optimisation du séchage
- finition herboristerie, conditionnement et stockage des produits obtenus
- vente et réglementations des plantes sèches et transformées

Hydrolats et Huiles essentielles - 42 heures

- les différents types d'alambics : Caractéristiques, qualités obtenues, choix
- les plantes : modes de distillation adaptés
- connaissances scientifiques liées à la distillation afin d'optimiser la conduite de l'installation
- concevoir, dimensionner Organiser et entretenir de l'atelier distillation
- qualité des Produits obtenus. Obtention, composition, conditionnement et stockage
- conduite pratique et technique de la distillerie (dont travaux pratiques et visites)
- commercialisation : réglementation et étiquetage des hydrolats et HE

Travaux dirigés sur cas personnels et évaluation - 7 heures

INTERVENANTS

- Philippe Schoeffert, expert-formateur en transformation des PPAM
- Juliette Walek, formatrice en herboristerie du CFPPA
- Rémy Margiela, formateur du CFPPA, producteur et transformateur de PPAM

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Rémy MARGIELA, référent pédagogique
04 75 26 90 42 | rémy.margiela@educagri.fr

Laetitia TRACOL, référente administrative
04 75 26 65 93 | laetitia.tracol@educagri.fr

POURSUITES ET DÉBOUCHÉS

- Activités agricoles
- Installation ou salariat sur une exploitation agricole
- Entrepreneuriat

Activité visée : intégration d'un atelier de séchage-distillation de PPAM en complément d'un atelier de production et/ou de cueillette de PPAM

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retrouver sur notre site internet : www.cfppa-nyons.fr

Attendre la confirmation d'inscription avant d'effectuer des démarches de financement.

Pour les stagiaires en BPREA d'autres centres : le coordinateur doit compléter la Fiche inscription UCARE 2027 - STAGIAIRE BP

COÛT ET FINANCEMENT

- CPF : 1 050,00€, renvoyer votre bulletin d'inscription et attendre la confirmation d'inscription avant de vous inscrire sur le site moncompteformation.gouv.fr (au moins 15 jours ouvrés avant le démarrage de la formation). Participation forfaitaire possible.
- Personnel : 1050,00€, soit par virement, soit via le site internet (paiement en ligne) à réception de la confirmation d'inscription. Paiements par chèque ou en espèces non autorisés.
- Autres financements (employeur, France Travail...) : 1050,00€, un devis vous sera adressé avec la confirmation d'inscription



Formation ouverte à partir de 10 stagiaires,
le CFPPA se réserve le droit d'annuler la formation
en cas d'effectif insuffisant.

VALIDATION DES COMPÉTENCES

Évaluation des acquis des stagiaires : pratique avec entretien d'explicitation basé sur des visites ou des ateliers

Vous réaliserez une transformation selon les bonnes pratiques de fabrication et un étiquetage conforme à la réglementation du produit fini. Vous devrez également concevoir le plan d'une unité de distillation.

Validation de l'UCARE Transformer la production de plantes aromatiques, à parfum et médicinales du BPREA (N° RNCP 38093 | Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire, date de publication 13/10/2023)

Évaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan écrit en fin de formation.

MATÉRIELS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Diaporamas richement illustrés
- Alambics et séchoirs de démonstration ;
- Unité de distillation inox de 400 litres
- Terrain pédagogique 1.4 ha avec bâtiment agricole 180 m², serre 80 m², diverses cultures (PPAM, oliviers, vigne...).

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours en salle
- Travaux de mise en pratique
- Etude de cas, exposés
- Visites de producteurs Distillateurs/Herboristes.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Déplacements à votre charge à prévoir pour les visites.

INFORMATIONS PRATIQUES (hébergement, accessibilité) :

DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET

<http://www.levallentin.education/cfppa-nyons>

